



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1 - Identification

|                                                                                          |                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom commercial :</b> Lubrifiant humide à chaîne de vélo WD-40                         | <b>Bureau canadien :</b> WD-40 Products [Canada] Ltd.<br>P.O. Box 220<br>Toronto (Ontario) M9C 4V3                                                                    |
| <b>Usage du produit :</b> Lubrifiant à chaîne de vélo                                    | <b>Numéro de téléphone pour l'information :</b> (416) 622-9881                                                                                                        |
| <b>Restrictions d'utilisation :</b> Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée. | <b>Téléphone d'urgence de 24 heures :</b> Canutec : (613) 996-6666 -                                                                                                  |
| <b>Date de préparation de la FS :</b> 11 février 2016                                    | Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques. |

### 2 – Reconnaissance des dangers

#### SIMDUT 2015/classification du SGH :

Sans danger

Remarque : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants destinés aux consommateurs (RPCCC), lequel a priorité sur l'étiquetage du SIMDUT 2015.

#### Éléments de l'étiquette :

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

### 3 - Composition / information sur les composants

| Ingrédient                                | No CAS                                                             | Pourcentage massique | SIMDUT 2015/Classification du SGH |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| Huile à base de pétrole                   | 64742-56-9<br>64742-65-0<br>64742-53-6<br>64742-54-7<br>64742-71-8 | <50%                 | N'est pas dangereux.              |
| Distillats (pétrole), légers hydrotraités | 64742-47-8                                                         | 20-30%               | N'est pas dangereux.              |
| Ingrédients non dangereux                 | Exclusif                                                           | <30%                 | N'est pas dangereux.              |

### 4 – Premiers soins

**Ingestion (avaler) :** Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance téléphonique de WD-40 concernant la sécurité au 1-888-324-7596 pour obtenir des conseils.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Laver rigoureusement avec de l'eau pendant 5 minutes puis retirer les verres de contact le cas échéant. Continuer de rincer abondamment les yeux pendant plusieurs minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.

**Inhalation (respirer) :** S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

**Signes et symptômes d'une exposition :** Peut causer une irritation des yeux. Un contact prolongé peut causer une irritation et un assèchement de la peau.

**Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat :** Une aide médicale immédiate n'est pas requise.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agent extincteur approprié (ou inapproprié) :** Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.

**Dangers spécifiques liés au produit chimique :** Ce produit n'est pas classé comme inflammable ou combustible, mais il brûlera sous l'effet du feu.

**Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers :** Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.

### 6 – Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

**Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence :** Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

**Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :** Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

### 7 – Manutention et entreposage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Évitez de respirer les vapeurs. Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, des surfaces chaudes et des flammes nues. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants.

**Conditions d'entreposage sécuritaire :** Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. NFPA 30, Classe IB – Liquide.

### 8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

| Chimique                                  | Limites d'exposition professionnelle                                                                      |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Huile à base de pétrole                   | 5 mg/m <sup>3</sup> - MPT (inhalable), VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale)                       |
|                                           | 5 mg/m <sup>3</sup> - MPT                                                                                 |
|                                           | 10 mg/m <sup>3</sup> - LECT, Canada-Québec (sous forme de brume d'huile minérale)                         |
|                                           | 5 mg/m <sup>3</sup> - MPT                                                                                 |
|                                           | 10 mg/m <sup>3</sup> - LECT, Canada-Ontario (sous forme de brume d'huile minérale)                        |
| Distillats (pétrole), légers hydrotraités | 1 mg/m <sup>3</sup> - MPT, Colombie-Britannique (sous forme de brume d'huile minérale fortement raffinée) |
| Distillats (pétrole), légers hydrotraités | 1 200 mg/m <sup>3</sup> - TWA (recommandé par le fabricant)                                               |
| Ingrédients non dangereux                 | Pas de limite établie.                                                                                    |

**Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs :**

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Utilisez dans un endroit bien ventilé.

**Protection personnelle :**

**Protection pour les yeux :** Évitez tout contact avec les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

**Protection de la peau :** Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

**Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :**

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Protection personnelle :

**Protection pour les yeux :** Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

**Protection de la peau :** Porter des gants résistants aux produits chimiques.

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Respecter les règlements applicables et de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Pratiques de travail/d'hygiène :** Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

### 9 – Propriétés physiques et chimiques

|                                |                     |                                          |                                      |
|--------------------------------|---------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|
| Apparence :                    | Liquide ambré clair | Limites d'inflammabilité :               | LEI : 0.6%<br>LSE : 4.9%             |
| Odeur :                        | Légère odeur        | Tension de vapeur :                      | 0,09 mmHg à 20 °C                    |
| Seuil olfactif :               | Non fixé.           | Densité de vapeur :                      | 6.5                                  |
| pH :                           | Sans objet.         | Densité relative :                       | 0,8-0,82 à 60 °F (15,6 °C)           |
| Point de fusion/congélation :  | Non fixé.           | Solubilités :                            | Insoluble dans l'eau                 |
| Domaine/point d'ébullition :   | 277 °C (530 °F)     | Coefficient de partage : n-octanol-eau : | Non fixé.                            |
| Point d'éclair :               | 114 °C (237 °F)     | Température d'autoignition :             | Non fixé.                            |
| Taux d'évaporation :           | Non fixé.           | Température de décomposition :           | Non fixé.                            |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Sans objet.         | Viscosité :                              | 24,93 cSt (119 SUS) à 40 °C (100 °F) |
| COV :                          | 0 gramme/L          | Point d'écoulement :                     | 15 °C (59 °F)                        |

### 10 – Stabilité et réactivité

**Réactivité :** Non réactif dans des conditions normales

**Stabilité chimique :** Stable

**Possibilité de réactions dangereuses :** Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

**Conditions à éviter :** Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition.

**Substances incompatibles :** Agents oxydants forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### 11 – Information toxicologique

#### Symptômes d'une surexposition :

**Inhalation :** Des concentrations élevées peuvent causer de l'irritation à la gorge, au nez et aux voies respiratoires, et avoir des effets sur le système nerveux central, tels que des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une faible irritation et une délipidation avec dermatite possible.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Le contact peut être irritant aux yeux. Peut causer des rougeurs et un larmoiement.

**Ingestion :** Ce produit a une faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, nausée, vomissement et diarrhée.

**Effets chroniques :** Aucun effet chronique n'est prévu.

**Statut cancérogène :** Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

#### Mesures numériques de la toxicité :

La toxicité orale de ce produit est estimée être à plus de 5,000 mg/kg selon une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis.



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### 12 – Données écologiques

**Écotoxicité** : Aucune donnée n'est disponible actuellement. Si le produit est appliqué aux feuilles, celui-ci peut tuer les herbes et les petites plantes en interférant avec leur respiration et leur transpiration. Ce produit n'est pas toxique pour les poissons, mais il peut enrober les structures de leurs branchies et entraîner leur suffocation.

**Persistance et dégradabilité** : Ce produit est biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation** : Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol** : Pas de données disponibles.

**Autres effets indésirables** : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

### 13 – Données sur l'élimination du produit

Si ce produit devient un déchet, il ne devrait pas répondre aux critères de déchet dangereux au titre de la RCRA. Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

### 14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : Pas réglementé.

Classification pour le TMD du Canada : Pas réglementé.

Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : Pas réglementé.

Description d'expédition selon l'ICAO : Pas réglementé.

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants pour s'assurer qu'ils résistent au changement de pression sans fuir au cours de leur transport par voie aérienne. Nous ne recommandons pas que nos produits soient transportés par voie aérienne, à moins qu'un examen précis ne soit réalisé.

### 15 – Informations sur la réglementation

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)** : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP :

Distillats (pétrole), légers hydrotraités - (64742-47-8) - 20-30%

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement** : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

### 16 – Autres informations

**Évaluation des dangers HMIS :**

**Santé – 1 (danger léger)**

**Danger d'incendie – 1 (danger léger)**

**Danger physique – 0 (faible danger)**

Date de révision : 11 février 2016

Remplace la version datée du : Nouvelle FS.

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc, Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski

Affaires réglementaires département